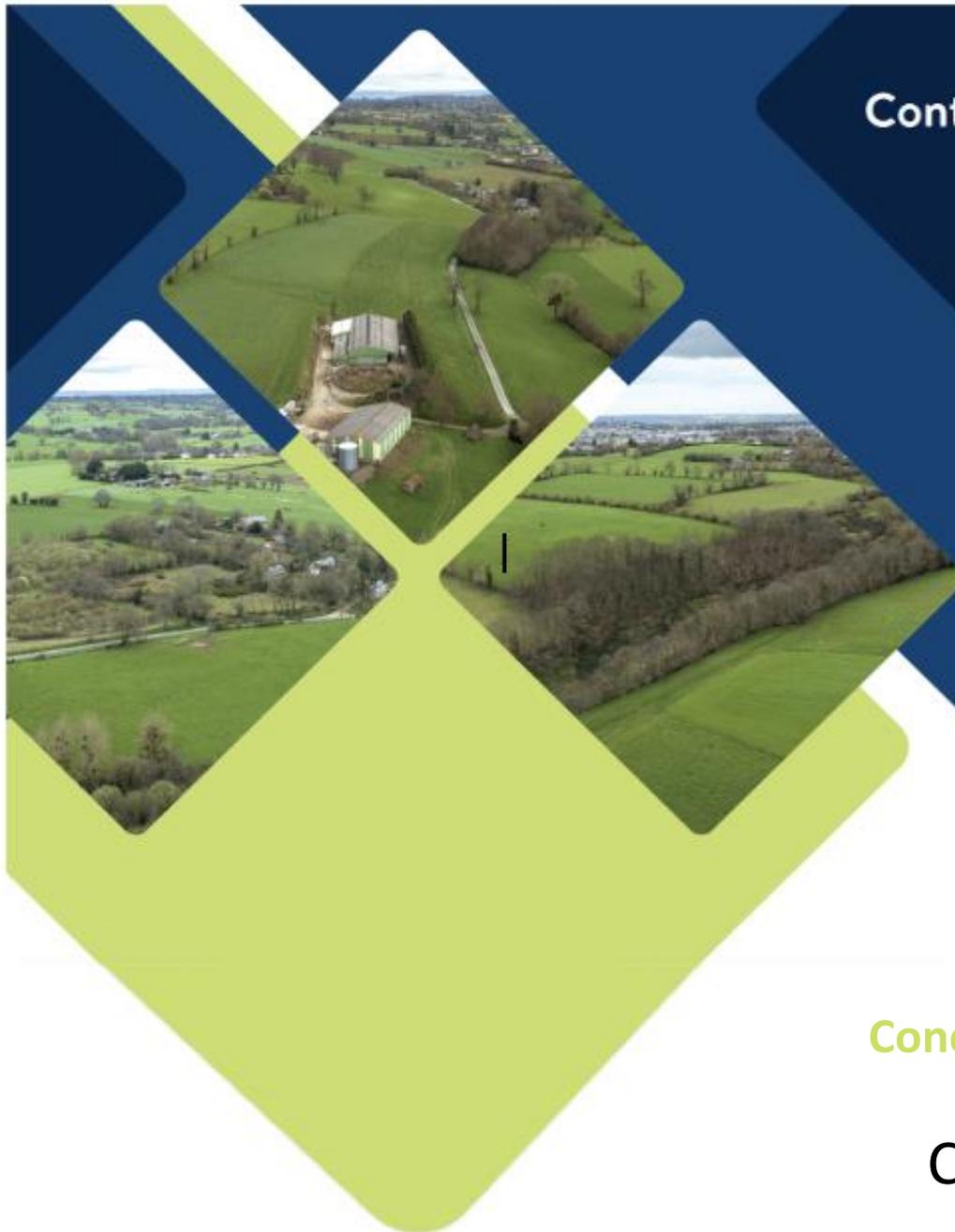


# Contournement Sud-Est d'Avranches

Du 3 au 31 mars 2025



Concertation préalable

COMPTE-RENDU

Atelier monde économique  
DU 13 MARS 2025

(18h30 Isigny-le-Buat)



## Sommaire

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Le cadre de l'atelier                | 3  |
| Les présents                         | 3  |
| Remerciements                        | 5  |
| Mot d'introduction                   | 6  |
| Temps de présentation du projet      | 7  |
| Temps de contributions individuelles | 9  |
| Temps de contributions collectives   | 18 |
| Conclusion                           | 22 |

## Le cadre de l'atelier

### Atelier monde économique du 13 mars 2025 – Concertation préalable du projet de contournement Sud-Est d'Avranches

Dans le cadre de la concertation préalable volontaire menée par le Département de la Manche, un atelier s'est tenu le 13 mars 2025.

Cet atelier est le premier de trois ateliers thématiques. Les suivants se tiendront avec les acteurs environnementaux, puis avec les acteurs liés à la sécurité.

L'objet de cet atelier est de traiter, avec les premiers intéressés, des besoins d'amélioration de la desserte du secteur pour les entreprises du sud-est Avranchin (et notamment du Mortainais)

L'atelier s'est ouvert avec une introduction de madame Jessie Orvain, maire de la commune d'Isigny-le-Buat, commune accueillant l'atelier. S'en est suivi une intervention du garant de la CNDP rappelant les enjeux de la concertation préalable et son rôle, puis Ludovic Leduc – Responsable maîtrise d'ouvrage, Département de la Manche a détaillé le déroulement de l'atelier :

1. **Présentation du projet et des objectifs de désenclavement** : contexte, objectifs, enjeux économiques
2. **Temps de travail** : contributions individuelles puis collectives

La dernière partie de la réunion a été consacrée à un temps de restitution collective par table suite à la nomination d'un rapporteur.

## Les présents

La réunion a réuni 33 participants pour 766 invités.

### Le garant de la CNDP :

- Boussion Bruno

**Les élus :**

- Labiche Isabelle – Maire de Ducey-les-Chéris
- Sirre Cyril – Adjoint Ducey-les-Chéris
- Grall Stéphane – Maire de Saint-Quentin
- Tronchon Guy – Maire du Mesnil-Ozenne
- Armand Thierry – Maire Romagny-Fontenay
- Chenu Stéphane – Axxel manutention, adjoint Saint-Ovin
- Giret Stephanie – Maire délégué Le Mesnil-Boeufs (Isigny-le-Buat)
- Roussel Alain – Maire délégué Juvigny

**Service du Département :**

- Ludovic Leduc – Responsable maîtrise d’ouvrage, département de la Manche
- Noémie Bregeault – Chargée de projet routiers département de la Manche

**Co-animation :**

- Vincent Enjalbert – Consultant, Agence Tact
- Audrey Benassi – Consultante, cheffe d’équipe, agence Tact
- Loïc Mollard – Assistant chef de projet, agence Tact

**Les acteurs économiques :**

- Colibert Laurent – ACOME Directeur établissement Romagny
- Cosse Bruno – Paysagiste
- Leboucher Gérard – entreprise charpente
- Lemardele Jacques – SARL Lemardele
- Roussel Irvin – Responsable commercial SAS les tomates du Mont-Saint-Michel
- Paimblanc Jean-Marc – Respponsable site LMPN Isigny
- Lemoussu Laurent – couverture
- Chauveau Patrick – SARL Polfliet Mega

- Mariau Jean-Yves – SARL Mariau
- Bonnan Sylvain – Pigeon TP
- Denule Bruno – Artisan
- Daniel Loisel – LTP Loisel SAS
- Lechartier Adrien – Lechartier A.E.I
- Marie Didier – Marie Didier Automobiles
- Avrin Franck – CCI Ouest Normandie
- Gamné Gérard – ancien chef entreprise BTP
- Fortin Eric – Lacroix Emballages
- Gadbois Jean-François – Groupe Sturno
- Ferreira angélique – Vice-présidente déléguée à l'économie, CA Mont Saint-Michel Normandie
- Besnier Jean-michel – SAS Besnier
- Denolle Bruno – Espace motoculture du tertre
- Medou Cyrille – SARL Medou
- Lemasle Jean-Yves – EARL Lemasle
- Fauchon Jean – Gérant LMI
- Ygouf Laurent – Dirigeant LS TUBES

## Remerciements

Ludovic Leduc et Audrey Benassi remercient Madame Jessie Orvain, Conseillère départementale et Maire d'Isigny-le-Buat, ainsi que la commune d'Isigny-le-Buat pour leur accueil chaleureux et la mise à disposition de la salle dans le cadre de l'atelier du 13 mars 2025.

Ils tiennent également à remercier Bruno Bouisson, garant de la CNDP, pour sa présence et sa contribution aux échanges.

## Mot d'introduction

Madame Jessie Orvain, Conseillère départementale et Maire d'Isigny-le-Buat, ouvrent la réunion par un mot d'accueil. Elle revient ensuite sur la présentation de l'objectif de la réunion, le cadre de concertation dans lequel s'inscrit cette rencontre et le contexte dans lequel s'inscrit le projet.

## Temps de présentation du projet

Ludovic Leduc présente ensuite les grandes lignes du projet. Il rappelle pour commencer que le Département de la Manche possède un vaste réseau routier d'environ 8 000 km, le plus long réseau routier départementale de France. Ce projet vise principalement à améliorer la circulation et la sécurité dans le secteur d'Avranches, en tenant compte des enjeux économiques et limitant les impacts sur le foncier agricole et l'environnement. Il poursuit de front plusieurs objectifs :

- Le désenclavement du Mortainais : Amélioration de la liaison entre Mortain, Juvigny-les-Vallées et Avranches.
- L'amélioration du cadre de vie : Réduction du trafic sur la RD 247 à Saint-Martin-des-Champs, où l'urbanisation est dense.
- La sécurité et accessibilité : Création d'une liaison inter-quartiers et meilleure desserte de la zone d'activités.
- La diminution des accidents et un accès facilité aux services de secours (caserne des pompiers et future gendarmerie).

### Description du projet

Le projet prévoit une route départementale en deux voies de circulation de 3 m chacune, avec des bandes multifonctions de chaque côté pour améliorer la sécurité des usagers (véhicules agricoles, cyclistes, etc.). La vitesse maximale sera limitée à 80 km/h. Le budget prévu est de 14 millions d'euros.

Deux options sont envisagées :

1. Une route classique à deux voies.
2. Un tracé similaire avec un créneau de dépassement sur un tronçon en forte pente (9%), ce qui augmenterait le budget d'environ un million d'euros.

Le choix entre les deux scénarios devra prendre en compte les coûts et les impacts environnementaux.

### Scénario de référence (absence de projet)

Si le projet n'est pas réalisé, il est prévu d'aménager un giratoire à l'intersection de la RD 247 et de la RD 5 pour améliorer la sécurité. Le coût de cette alternative est estimé à 550 000 euros.

### Foncier et environnement

La majorité des terrains est actuellement géré par la SAFER, la maîtrise foncière est donc quasi-totale, évitant ainsi les procédures d'expropriation. Toutefois, des autorisations environnementales restent indispensables avant le lancement des travaux. Des études d'impact sur l'environnement et les activités agricoles et le trafic seront à compléter pour

obtenir les autorisations des services de l'État si le Département décide de poursuivre le projet à l'issue de la concertation.

Les questions ci-dessous font suite à la présentation projetée concernant le contournement sud-est d'Avranches.

- **Pourquoi prendre ce bout de tronçon uniquement et pas reprendre celui du tracé initial ?**

Le projet initial datant de plus de 30 ans, il est désormais nécessaire de le repenser dans une nouvelle temporalité. Ce choix est guidé non seulement par des contraintes budgétaires, mais surtout par des exigences environnementales, le tracé plus au nord traversant de nombreuses zones humides.

- **Mais avec ce tracé, les véhicules venant de Caen seront toujours obligés de faire le tour ?**

En effet, le projet actuel prévoit uniquement de se raccorder au niveau du rond-point de Cromel et ensuite de relier la RD 5. L'objectif est avant tout de répondre à un enjeu sur le désenclavement du Mortainais mais pour rejoindre Caen, il faudra toujours faire le tour.

- **Mais l'élargissement du carrefour à côté 110 000 euros juste pour dégager de la visibilité ?**

Le coût global pour le dégagement de visibilité du carrefour est bien de 110 000 euros mais cela comprend l'ensemble des étapes menant à la réalisation de ce carrefour comme : les études, les acquisitions foncières, le chantier en tant que tel...

## Temps de contributions individuelles

Après cette première présentation, chacun est invité à contribuer en exprimant son point de vue sur le projet, d'abord par rapport à sa situation personnelle, puis dans une perspective collective.



### Contributions personnelles

Pendant la phase de contribution personnelle, les participants sont invités à répondre à des questions telles que :

- Quelles sont vos attentes ou préoccupations personnelles concernant ce projet et les enjeux associés ?
- Comment la création de cette nouvelle route pourrait-elle impacter les projets de votre entreprise/organisation ?
- Parmi ces attentes, laquelle représente un besoin prioritaire pour vous et pourquoi ?
- Avez-vous envisagé des solutions ou des projets d'aménagement alternatifs qui pourraient répondre à ce besoin prioritaire, en remplacement de ce projet de route ?

Les contributions sont notées sur des feuilles et résumées ci-dessous. Elles reflètent la diversité des points de vue, sans nécessairement faire l'objet d'un consensus entre tous les participants.

### Temps de trajet :

| Quelles sont vos attentes ou préoccupations personnelles concernant ce projet et les enjeux associés ? Mes attentes vis-à-vis des déplacements domiciles/travail des salariés/collaborateurs de mon organisation |         |          |        |
|--|---------|----------|--------|
| Temps de trajet  | Confort | Sécurité | Autres |

- Gain pour le temps de trajet des livraisons (« 2 min de différence de temps de trajet, ce n'est pas significatif »)
- Gain de temps de trajet pour les salariés
- Pas d'avantages
- Gain de temps pas significatif (« 2 min de différence de temps de trajet, ce n'est pas significatif »)
- Gain de temps pour l'intervention des secours (« Valable pour les secours 4 min de gain, ce sont des vies sauvés / Rennes Juvigny : GPS passe par Ducey et si on passe par la D103 c'est - 2 min »)

### Confort :

- Fluidité du trafic (« Fluidité pour rejoindre l'A84 »)
- Limitation des nuisances sonores dans les bourgs (« baisse du trafic et nuisance sonore moins forte »)
- Limitation de la traversée des bourgs (« diminuer le trafic dans le bourg de Saint-Quentin car dangereux pour la population du bourg »)

### Sécurité :

- Faciliter l'accès à l'A84 (« en véhicule lourd, difficile de rejoindre l'A84 en venant de la D5 »)
- Sécuriser les bourgs de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Quentin-sur-le-Homme (« sécurisation des bourgs de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Quentin-sur-le-Homme / permettre une intervention plus rapide des services d'urgences »)
- Sécuriser l'axe pour le passage des convois exceptionnels (« plus de passage dans Saint-Quentin / actuellement passage en PL par la D103 traversée du bourg de Saint-

Quentin en convoi exceptionnel obligé de passer par Saint-Hilaire-du-Harcouët puis Ducey »)

**Autres :**

- Améliorer l'attractivité et l'emploi (« Attractivité des emplois, via un réseau routier plus fluide, la bande de dépassement est nécessaire »)

Quelles sont vos attentes ou préoccupations personnelles concernant ce projet et les enjeux associés ? Mes attentes vis-à-vis de l'efficacité des livraisons et/ou de l'approvisionnement du processus de production

| Temps de trajet | Confort | Sécurité | Autres |
|-----------------|---------|----------|--------|
|-----------------|---------|----------|--------|

**Temps de trajet :**

- Pas d'intérêt (« Idem, pas d'avantages »)
- Gain de temps pour accéder à l'A84
- Gain de temps trop faible (« On n'est pas à 2 min près pour livrer ou recevoir des produits »)

**Confort :**

- Améliorer la rapidité
- Fluidifier le trafic
- Faciliter l'accès au Mortainais et à la Bretagne (« Nous sommes livrés par des fournisseurs venant de la Bretagne en convoi exceptionnel. Beaucoup sont surpris de notre réseau routier »)

**Sécurité :**

- Amélioration de l'accessibilité (« Rendre plus accessible mon entreprise / livraison »)
- Meilleure attractivité
- Sécuriser les déplacements surtout poids lourds (« forte attente surtout pour les poids lourds »)

**Autres :**

- Pas de remarques particulières

## Mes attentes concernant l'attractivité de mon établissement pour la clientèle

Visibilité de l'établissement/zone de chalandise

Confort de la desserte routière pour mes clients

Autres

### Visibilité de l'établissement / zone de chalandise :

- Une meilleure visibilité (« Habitant et entrepreneur de Juvigny-les-Vallées, régulièrement on nous reproche d'être loin des grands axes routiers »)
- Une force d'attraction pour le secteur

### Confort de la desserte routière pour mes clients :

- Confort avant tout pour les fournisseurs (« Faciliter l'accès à l'autoroute pour nos fournisseurs »)
- Confort pour les salariés

### Autres :

- Facilitation de l'embauche (« Diminuer les difficultés à embaucher des salariés dans le Mortainais et à Juvigny-les-Vallées »)

### En quoi la réalisation de cette nouvelle route pourrait-elle avoir une incidence sur les projets de votre entreprise/organisation

- Meilleure visibilité (« Plus de visibilité, rapidité de nos déplacements et de nos livraisons »)
- Morcelage agricole (« Elle coupe en 2 ma ferme, c'est forcément un impact négatif pour nos entreprises »)
- Diminution du trafic dans les bourgs
- Sécurisation du trajet
- Facilitation du secteur d'emploi
- Développement de la zone du Rocher (« Elle pourrait permettre le développement d'une dernière zone. La zone du Rocher (face aux pompiers) Nous sommes en phase de redéfinition de possibles extensions de zones »)

**Laquelle de ces attentes correspond à un besoin prioritaire pour vous, et pourquoi**

- Améliorer l'accessibilité (« Désenclaver / accessibilité - Mobilité des clients pour venir à nous - désengorgement de l'axe Saint-Martin-des-Champs vers l'A84 »)
- Fluidifier le trafic
- Sécuriser les axes (« Sécurisation pour la circulation des poids lourds »)
- Désengorger les bourgs (« Baisse du trafic dans les bourgs de Saint-Martin et Saint-Quentin / favoriser les flux routiers vers Isigny et Mortainais en particulier pour les poids lourds / prendre en compte les agriculteurs, éviter le morcelage des terres / interventions rapides des pompiers »)
- Éviter le morcelage agricole
- Accès à l'A84 pour les poids lourds

**Avez-vous identifié des solutions ou des projets d'aménagement, qui en alternative à ce projet de route, permettraient de répondre à ce besoin prioritaire ?**

- Élargissement de la RD 103
- Faire le tronçon au nord pour une continuité (« Continuer cette déviation vers le nord pour aller vers Granville, sinon pas d'intérêt »)
- Dangerosité des intersections (« Le projet ne désenclavera pas le Mortainais / entre les 2 ronds-points il y a 3 possibilités pour raccorder sur la voie de contournements = très dangereux »)
- Projet actuel est sans grand intérêts (« En quoi cette route va désenclaver le Mortainais ? »)

## Temps de contributions collectives

Après environ 25 minutes de contributions individuelles, les acteurs présents sont désormais invités à regrouper leurs contributions sur une fiche unique pour partager les attentes et points de vue de chacun, et faire ressortir les axes prioritaires.



**Table 1**

- ***Un ou plusieurs enjeux se détachent-ils comme étant prioritaires pour les participants de votre table ?***
  - Désenclavement de la partie Juvigny / Saint-Ovin sur l'axe D5
  - Sécurité, avec une route plus fluide permettant une diminution de l'accidentologie et également offrir un gain de temps pour les services de secours
  - Attractivité via la facilité d'accès
- ***Souhaitez-vous souligner d'autres points à reprendre en compte sur les enjeux du projet vis-à-vis des activités économiques du territoire ?***
  - Volonté d'aménager la D47 sous un format BMF (bandes multifonctions)

- Modifier le pont bleu : jonction du projet de l'A84 afin de permettre le passage poids-lourds car il n'y a pas de moyen de relier le secteur à Rennes en poids-lourds (exemple fait entre Falaise et Caen, objectif être à 5 m de haut)
- Prévoir des passages souterrains potentiellement au carrefour

## Table 2

- ***Un ou plusieurs enjeux se détachent-ils comme étant prioritaires pour les participants de votre table ?***
  - Faciliter et sécuriser l'accueil à la A84 en voiture et surtout en poids-lourds en provenance de la D5. Diminuer l'accidentologie et les accrochages lorsque deux PL se croisent sur la D103
  - Faciliter le trajet domicile/travail aux salariés et aux épouses de nos salariés qui viennent du nord Bretagne. Plusieurs épouses de nos salariés qui habitent le Mortainais travaillent chez Vuitton à Juilley
  - Sécurité, sécurité ... Impossible de dépasser les engins agricoles sur la D103.
- ***Souhaitez-vous souligner d'autres points à prendre en compte sur les enjeux du projet vis-à-vis des activités économiques du territoire ?***
  - Diminuer le trafic dans les bourgs de Saint-Quentin-sur-le-Homme et de Saint-Martin-des-Champs afin d'améliorer la sécurité pour les habitants de ces deux bourgs et faire diminuer les bruits

## Table 3

- ***Un ou plusieurs enjeux se détachent-ils comme étant prioritaires pour les participants de votre table ?***

- Éviter de « morceler » des exploitations. Enjeu économique négatif pour les entreprises inscrites sur le trajet
- Enjeu de sécurité pour les bourgs de Saint-Ovin et Saint-Quentin ( + 23 % en 2045 de véhicules légers, + 18 % de poids-lourds). Enjeu négatif sur la traversée de cet axe aux intersections (vigilance sur l'aménagement des carrefours en plan).
- ***Souhaitez-vous souligner d'autres points à reprendre en compte sur les enjeux du projet vis-à-vis des activités économiques du territoire ?***
- [aucune contribution]

#### **Table 4**

- ***Un ou plusieurs enjeux se détachent-ils comme étant prioritaires pour les participants de votre table ?***
- Favorise les flux professionnels et personnels d'est vers la côte pour les actuels et futurs riverains du Mortainais. Elle pourra avoir l'avantage de développer une dernière zone possible (zone du Rocher).
- Attention à l'impact sur les terres agricoles (emprise) car il y a de très bonnes terres fertiles.
- Craintes de ne pas développer les communes rurales à distance du projet et juste de favoriser Avranches.
- ***Souhaitez-vous souligner d'autres points à reprendre en compte sur les enjeux du projet vis-à-vis des activités économiques du territoire ?***
- Modification du pont qui passe sous l'autoroute A84 pour tous les véhicules.
- Quelles sont les évolutions des politiques locales en faveurs du développement économique (concentration sur Avranches ou extension vers l'Est).

## Conclusion

À l'issue de la phase de rendu collective, Monsieur Jacky Bouvet, vice-président du Département de la Manche, s'est joint à l'atelier et a pris la parole pour clôturer les échanges. Il a insisté sur l'importance d'intégrer le fruit des réflexions menées tout au long des ateliers. L'objectif est de croiser les idées et les analyses issues des trois ateliers afin de créer une vision cohérente et enrichissante. Il a souligné que ces discussions doivent désormais se nourrir mutuellement pour aboutir à des propositions concrètes et pertinentes.